

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BP 2020

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2020 a été voté le 09 juillet 2020 par le Conseil Municipal. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

### - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
1 - MAIRIE DE CRAVANS	778 172,85	1 195 112,58	1 973 285,43
6 - IMM. BOULANGERIE CRAVANS	12 734,51	12 059,86	24 794,37
8 - LOTISSEMENT LA MERCERIE	35 515,88	18 996,25	54 512,13
<b>Total</b>	<b>826 423,24</b>	<b>1 226 168,69</b>	<b>2 052 591,93</b>

\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Pour notre commune : les recettes de fonctionnement correspondent principalement par les sommes encaissées au titre des loyers communaux, redevances cantine, impôts locaux et dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Le budget d'investissement prépare l'avenir, il regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, de biens immobiliers, d'études et de travaux
- en recettes : taxe d'aménagement, les subventions, les emprunts.

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 206,45 k€
Charges de personnel : 185,55 k€
Subventions et participations : 67,30 k€
Autre : 72,60 k€
Epargne brute : 246,28 k€

Recettes

Contributions directes : 276,19 k€
Dotations et participations : 159,56 k€
Excédent antérieur : 232,53 k€
Autre : 109,90 k€

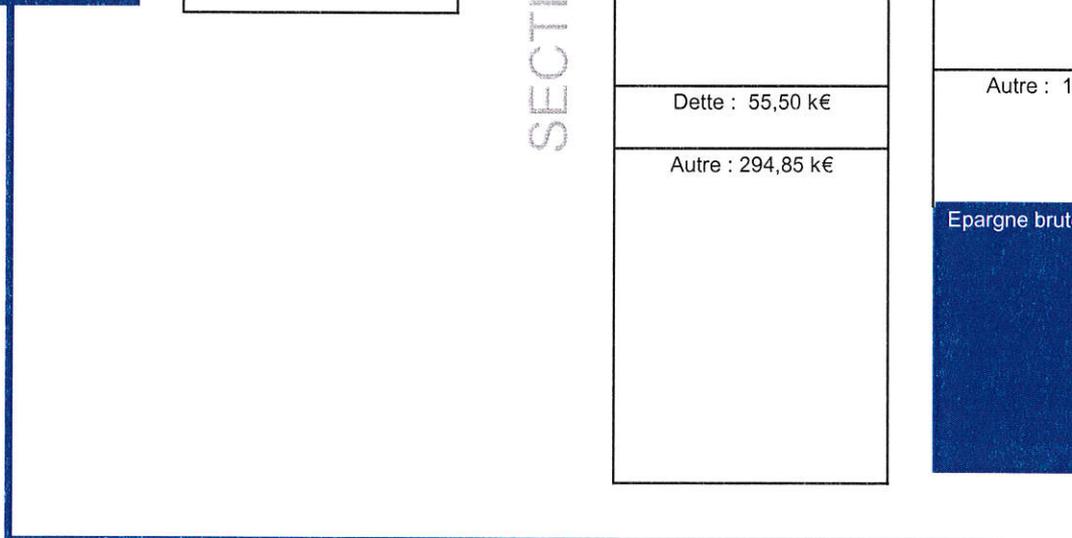
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'équipement : 844,76 k€
Dette : 55,50 k€
Autre : 294,85 k€

Recettes

Emprunts : 163,00 k€
Subventions : 314,50 k€
Dotations, fonds et réserves: 352,43 k€
Autre : 118,90 k€
Epargne brute : 246,28 k€



## - Dette -

*Tableau synthétique*

	Encours de la dette
1 - MAIRIE DE CRAVANS	220 821,66
6 - IMM. BOULANGERIE CRAVANS	12 539,34
<b>Total</b>	<b>233 361,00</b>

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,3 an(s)

*Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus*

